

# Avis d'audience publique

## EN CE QUI CONCERNE un Plan d'amélioration communautaire en vertu de l'article 28 de la Loi sur l'aménagement du territoire L.R.O. 1990 chap. P.13.

Auteur de la demande : Ville du Grand Sudbury

**Emplacement :** La proposition de Plan d'amélioration communautaire Capreol 2018 vise l'ensemble des rues Lakeshore, Young, Bloor, King et Queen au centre-ville de Capreol, ainsi que 136 hectares de terrains que possède la Ville du Grand Sudbury au sud et à l'ouest de la rivière Vermilion, comme l'indique la carte ci-jointe.

**Proposition :** La Ville du Grand Sudbury étudie l'ébauche d'un Plan d'amélioration communautaire intitulé Capreol 2018, en vue d'assurer que le centre-ville de Capreol sera une communauté bien planifiée et soigneusement conçue qui pourra fournir des occasions de loisir accessibles aux résidents actuels et futurs, attirer les investissements, soutenir le développement économique et le tourisme, renforcer l'identité communautaire et encourager les activités en plein air à longueur d'année, à temps pour célébrer le centenaire de Capreol en 2018.

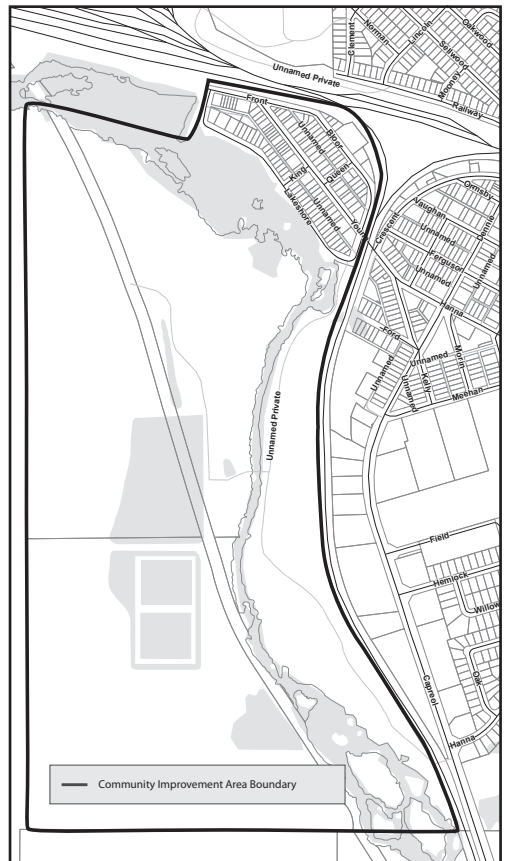
L'ébauche du Plan d'amélioration communautaire Capreol 2018 propose de réaliser cette vision selon trois phases. La phase 1 vise des améliorations aux espaces publics riverains le long des rues Lakeshore et King. La phase 2 vise à définir des possibilités d'amélioration de l'aménagement paysager des rues Young, Front, Bloor et Queen au centre-ville de Capreol. La phase 3 vise à étudier la faisabilité d'augmenter l'utilisation de terrains dont la Ville est propriétaire au sud de la rivière à des fins de loisir et de tourisme et à soutenir le développement d'une voie de transport actif reliant le centre-ville de Capreol au centre-ville de Hanmer.

**Audience publique :** Avant de soumettre ses recommandations au Conseil municipal, le Comité de planification tiendra une audience publique pour recueillir les avis du public le **lundi 14 septembre 2015** à compter de 17 h 30 dans la salle du conseil municipal, place Tom Davies, 200, rue Brady, Sudbury.

**Toute personne qui souhaite faire entendre ses commentaires** au sujet de la proposition de Plan d'amélioration communautaire Capreol 2018 peut se présenter à l'audience ou écrire à la Ville du Grand Sudbury, Bureau de la greffière, C.P. 5000, succ. A, Sudbury (Ontario) P3A 5P3, avant la date de l'audience. **Toute soumission orale ou écrite est inadmissible au Conseil municipal après la conclusion de l'audience publique.** Si vous connaissez quelqu'un que cette proposition de Plan d'amélioration communautaire pourrait intéresser ou affecter et qui n'a pas reçu le présent avis, veuillez l'en informer.

**Si une personne ou un organisme public** ne livre pas une présentation orale lors d'une assemblée publique ou ne présente pas une soumission écrite à la Ville du Grand Sudbury avant l'adoption du Plan d'amélioration communautaire Capreol 2018, cette personne ou cet organisme public n'aura pas le droit de porter la décision de la Ville du Grand Sudbury en appel à la Commission des affaires municipales de l'Ontario.

**Si une personne ou un organisme public** ne livre pas une présentation orale lors d'une assemblée publique ou ne présente pas une soumission écrite à la Ville du



Grand Sudbury avant l'adoption du Plan d'amélioration communautaire Capreol 2018, cette personne ou cet organisme public ne pourra pas figurer parmi les parties d'une audience d'appel devant la Commission des affaires municipales de l'Ontario, sauf si la Commission juge qu'il y a des motifs raisonnables d'inclure cette personne ou cet organisme public à titre de partie.

**Si vous désirez qu'on vous communique** la décision de la Ville du Grand Sudbury sur la proposition de Plan d'amélioration communautaire Capreol 2018, il faut en faire la demande par écrit à la Ville du Grand Sudbury, Bureau de la greffière, C.P. 5000, succ. A, Sudbury (Ontario) P3A 5P3.

**Veillez noter :** Les commentaires soumis à ce sujet, y compris le nom et l'adresse de la personne ou de l'organisme dont ils émanent, seront versés dans un dossier public que le grand public peut consulter et pourraient être publiés dans un rapport de planification, notamment un ordre du jour du Comité de planification, et affichés dans le site Web de la Ville.

**Pour obtenir de plus amples renseignements** sur le Plan d'amélioration communautaire Capreol 2018, veuillez téléphoner aux Services de la croissance et du développement au 705 674 4455, poste 4295, ou vous présenter au bureau, 200, rue Brady, place Tom Davies, 3e étage. On pourra aussi obtenir l'ébauche du Plan d'amélioration communautaire du centre-ville en ligne dans le site Web de la Ville au [www.grandsudbury.ca](http://www.grandsudbury.ca) à compter du 14 août 2015.